

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 03610 Numéro SIREN : 908 220 213 Nom ou dénomination : A.P CONSEILS
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 15587

2050 - Bilan Actif

1 BILAN - ACTIF

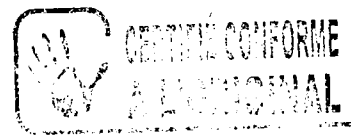
DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire l'article 51 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		5 CLOS MARGOTTE 35310 CINTRE		Durée de l'exercice précédent*		4	
Numéro SIRET*		9 0 8 2 2 0 2 1 3 0 0 0 1 5		Neant		*	
				Exercice N clos le		31/03/2023	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	33 600	CV	33 600	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)		BJ	33 600	BK	33 600	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	56	CA	56	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	2 727	CG	2 727		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	2 783	CK	2 783		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	36 383	IA	36 383		
Renvois (1) Dont droit au bail		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété *			Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 913 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Néant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(1 307)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	2 738	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK			
TOTAL (I)			DL	2 431	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	26	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	32 591	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 334	
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	33 951	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	36 383	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	33 951	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	26		

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Néant		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 975	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX		
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*	GA			
			GB			
		Sur actif circulant dotations aux provisions*	GC			
	Pour risques et charges dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 975	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 975)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	4 750		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)				GP	4 750	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	35		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)				GU	35	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 714
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 738

(R) NVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cepid Group

SAS A.P CONSEILS

COMPTES ANNUELS

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 452 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Designation de l'entreprise		SAS A.P CONSEILS		Neant		
		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 750		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 011		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	2 738		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	4 750		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	35		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HV			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD			
	(9) Dont transferts de charges		AI			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.P CONSEILS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 36 383 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 739 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	30 500	3 100		33 600
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	30 500	3 100		33 600

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

--	--	--	--	--

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

3 100

3 100

Apports

Créations

Réévaluations

--	--	--	--	--

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

--	--	--	--	--

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales
(détenues à + 50 %)

SASU TECHNO-BETON 35310 CINTRE	10 000	192 808	100,00	106 362
SASU SERVIMAT 35310 CINTRE	2 000	12 533	100,00	12 533
SAS DISTRI-BAT 35310 CINTRE	20 000	214 118	60,00	9 450

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales

--	--	--	--	--	--

- Filiales (détenues à + 50 %)	33 600	33 600	2 092	4 750
-----------------------------------	--------	--------	-------	-------

- Participations
(détenues entre 10 et 50%)

- Autres filiales françaises
- Autres filiales étrangères
- Autres participations françaises
- Autres participations étrangères

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 56 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

56

56

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

--	--	--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 33 952 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/03/2022	31/03/2023

Emprunts obligataires convertibles (*)

Autres emprunts obligataires (*)

Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine	26	26
- à plus de 1 an à l'origine		

Emprunts et dettes financières divers (*) (**)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés	1 334	1 334
-----------	-------	-------

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes (**)	32 592	32 592
--------------------	--------	--------

Produits constatés d'avance

--	--	--

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés	30 500
-------------------------------	--------

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 500 euros.

Charges à payer

--	--

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES

1 334

BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER

26

--	--

A.P CONSEILS

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros

Siège social : 5, Clos Margotte
35310 CINTRE

908 220 213 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 10 juillet 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 2.738,61 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 2.738,61 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Réserve légale », la somme de :	100,00 euros
- Au compte « Autres réserves », la somme de :	1.331,15 euros
- Au compte « Report à Nouveau », la somme de :	1.307,46 euros

TOTAL : 2.738,61 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 13 décembre 2021.

*Pour extrait
certifié conforme*

Le Président

